

RATC Journée du 29/06/18

## Ethique et Cognition

L'ETHIQUE EST LA DISCIPLINE QUI « INTERROGE LA QUALITE DES LIENS QUI NOUS RELIENT A AUTRUI »

La lésion cérébrale acquise vient casser, transformer, modifier ... les liens de la personne avec autrui.

Les troubles neurocognitifs viennent perturber, interroger, bousculer...les liens que nous avons avec la personne cérébralisée en tant que sujet.

Les réflexions au sein du groupe Ethique et cognition ont été l'occasion d'échanges à partir de situations vécues, de nombreux questionnements et parfois de partage d'expériences sur des attitudes adoptées par rapport à telle ou telle problématique.

***Les difficultés du lien de la personne cérébralisée avec autrui sont-elles de l'ordre d'un trouble ou d'un dysfonctionnement ? Peut-on parler de troubles cognitifs et psycho-comportementaux anormaux ? Existe-t-il un seuil de tolérance ? Et pour qui ce seuil devient-il inacceptable (l'institution, l'entourage) ? Quelle est l'attitude éthique ?***

Le groupe a verbalisé la pertinence d'une « posture éthique » individuelle mais également d'une « posture » d'équipe, collective. En effet, se rapprocher de ses pairs pour faire face est un élément structurant pour le thérapeute comme pour la personne cérébralisée qui, de façon consciente ou non, peut se sentir rassuré par des postures communes, habitées par des valeurs partagées.

Les troubles du comportement se manifestent parfois en réaction avec l'environnement. ***N'est-on pas parfois à l'origine de l'émergence ou du renforcement de dysfonctionnements comportementaux ?***

La qualité de l'écoute, l'attitude empathique peuvent nous aider à mieux comprendre les besoins de la personne, la souffrance exprimée de façon verbale ou non verbale (sentiment d'insécurité).

Les troubles cognitifs se manifestent dans les suites d'un accident ponctuel, événement déstructurant de la personne et de son équilibre dans un environnement. Cette épreuve s'inscrit dans le temps. La personne cérébralisée est en construction de la vie d'après, avec ce qu'il comprend ou pas de ses difficultés. ***Comment accepte-t-on les projets d'autonomie ? Quel crédit accorde-t-on aux projets exprimés par la personne cérébralisée ?*** Ils questionnent sur la prise de risque (« jusqu'où aller sans aller trop loin ») ; ils questionnent sur la sécurité de la personne blessée (hémionégligence et reprise de conduite automobile) et sur notre responsabilité individuelle (« parfois, je ne dors pas très bien quand je pense à Mr M seul au domicile...») et collective (mise en danger d'autrui).

La position du groupe a été d'abord d'être dans l'écoute, avec le temps et la disponibilité que cela demande, dans la verbalisation du projet de la personne, sans jugement ni préjugé. Ensuite, il a été question d'alliance avec la personne cérébralisée pour aller pas à pas. D'un « grand projet » parfois irréaliste, il est prudent d'accompagner des « petits projets successifs » plus acceptables et réalistes et qui parfois permettent la construction d'un autre projet plus adapté et mieux accepté. Avancer par étapes permet de faire des expériences qui peuvent être des échecs constructifs ou au contraire des

expériences concluantes. Faire confiance, se centrer sur les possibles, rester humble face à l'autre, sont des valeurs importantes exprimées par le groupe.

***Faut-il et quand arrêter l'accompagnement des personnes cérébrolésées avec troubles cognitifs?***

Parfois les équipes reconnaissent avoir du mal à « lâcher prise » et les personnes cérébrolésées ont du mal à « être lâchées » par les équipes d'accompagnement. En effet, les personnes cérébrolésées sont vulnérables. Les situations de vie sont donc plus fragiles et soumises au risque d'un évènement déstabilisant. Les échanges ont permis d'exprimer le besoin de relais auprès d'autres structures d'accompagnement pouvant assurer parfois une « veille » situationnelle, auprès de l'entourage sans être trop pesant. Les équipes ont néanmoins tenu à exprimer le besoin de se rendre disponible et de pouvoir répondre à la personne cérébrolésée en demande d'aide. L'aide doit rester à portée de mains.